

Monsieur Mathieu Klein,
Maire de Nancy
1, Place Stanislas
54 000 Nancy

Nancy, le 27 octobre 2025

LETTRE OUVERTE

OBJET : Situation école Marcel Leroy

Monsieur le Maire,

Nous faisons suite au courrier du 8 septembre 2025 pour vous alertant de la situation des écoles et des agentes municipales, courrier pour lequel vous n'avez donné aucune suite, ni aucune réponse (tout comme à notre courrier du 25 septembre 2025 concernant la situation de l'école Charlemagne)

Nous avons été alertés par la situation problématique de l'Ecole Marcel Leroy où un animateur expérimenté, était encore sous le choc après avoir dépendu dans la cour un jeune enfant qui s'était glissé une corde à son cou pour jouer au pendu avec ses camarades.

Équipe d'animateurs en sous-effectif et enfants à besoins particuliers sous-encadrés

Cette école labélisée MDPH, compte 58 enfants en situation de handicap.

- **En primaire** : on dénombre 6 animateurs pour 160 enfants (manque toujours un animateur non remplacé)
- **En maternel** : on dénombre 3 animateurs pour 70 enfants (manque un animateur non remplacé)

Rappelons que la Ville avec son nouveau Projet Educatif Territorial (2025 à 2028) s'est engagée à un taux d'encadrement :

- **en primaire** d'un animateur pour 18 enfants (préconisation jeunesse et sport : un animateur pour 14 enfants),
- **en maternel** d'un animateur pour 14 enfants (préconisation jeunesse et sport : un pour 10 enfants).

Alors que l'école Marcel Leroy est une école spécialisée accueillant 58 enfants en situation de handicap, le taux d'encadrement actuel est d'un animateur pour 26 enfants en primaire et un animateur pour 23 enfants en maternel.

La responsable de l'équipe animation est sans adjoint depuis la rentrée du mois de septembre. Une situation d'autant plus incompréhensible, qu'il s'agit de la seule école à accueillir des enfants en situation de handicap. Aux dires des collègues : c'est la pire rentrée qu'ils aient eue à effectuer.

L'équipe d'animateurs pourtant chevronnée et en poste depuis longtemps est totalement démoralisée, au bord du burn out. Malgré les alertes répétées sur les problèmes d'encadrement des enfants, de sous effectifs de l'équipe, d'absence de moyens, l'administration n'apporte aucune réponse, ne répond pas aux mails, et laisse les agents livrés à eux-mêmes.

D'après les collègues, la dernière alerte concernant l'épuisement des animateurs faisait suite précisément à cet enfant surpris in extremis un vendredi à 17h20, une corde à son cou. Aucune réponse apportée au mail d'alerte de l'école, aucun responsable ne s'est déplacé les jours suivants. La seule réponse qui aurait été fournie par l'administration suite à un appel de relance aurait été « *Et bien si les animateurs n'en peuvent plus, qu'ils se mettent en arrêt maladie* ». Des propos qui s'ils étaient avérés, relèvent là encore des procédés managériaux toxiques que nous dénonçons depuis ces dernières années dans notre collectivité.

Alors que cette école est la seule à Nancy à accueillir des enfants sourds, aucune formation n'est proposée aux animateurs les encadrant, alors qu'ils en font la demande chaque année depuis 4 ans.

Office et salle de restauration scolaire

Une visite de la F3SCT avait été organisée à l'école Marcel Leroy en Février 2024 à la demande de notre organisation syndicale, il y a près de deux ans avec la participation de madame Estelle Mercier. Pratiquement aucun des engagements pris n'a été réalisé à ce jour dans l'office et la salle de restauration scolaire. Les agentes de restauration que nous avons rencontrées sont désabusées et nous ont fait part aussi de leur extrême lassitude.

Conclusion

Des enfants en insécurité, une équipe d'animateurs chevronnée laissée livrée à elle-même, aucune réponse concrète ni de perspective d'amélioration fournies par l'administration et une absence de réponse aux alertes que nous vous adressons faute de prise en considération de l'élue en charge du personnel et de réponse du directeur du service des politiques éducatives.

Vous qui prônez le dialogue social, une nouvelle fois, force est de constater, il y a les mots d'un côté et les maux de l'autre ...

Si un accident venait à survenir dans une école, vous ne pourriez pas dire, Monsieur le Maire, que vous n'étiez pas informé d'une telle situation,

Avec nos respectueuses salutations,

Le collectif Nancy SUD